

Partenariat en faveur de l'irrigation par aspersion et goutte-à-goutte

Dossier de la rédaction de H2o
November 2014

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc - GCAM, a signé à El Jadida, une convention de partenariat avec le ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime et l'Association marocaine de l'irrigation par aspersion et goutte-à-goutte. Cette convention de partenariat, signée en marge de la journée de lancement de la campagne agricole 2014-2015, vise l'accompagnement et le financement de projets de reconversion collective à l'irrigation localisée dans les grands périmètres irrigués. Premier partenaire financier du monde rural, agricole et agro-industriel, le Groupe Crédit Agricole du Maroc s'engage à travers cette convention à accompagner financièrement la conversion et l'équipement d'une superficie totale de 230 000 hectares en systèmes économes d'eau (goutte-à-goutte). Les projets financés feront l'objet d'un contrat entre la société prestataire membre de l'Association marocaine de l'irrigation par aspersion et goutte-à-goutte et des groupements d'agriculteurs (association ou coopérative). À cet effet, toutes les composantes du GCAM s'engagent, à travers cette convention, à s'investir par leur conseil, leur expertise, et leur parrainage dans l'accompagnement des sociétés membres de l'AMIAG, tout en leur octroyant des conditions préférentielles.

Libération (Casablanca) - AllAfrica 22-10-2014